

PROGRAMME DE FORMATION

Option Fluviale

- Pas de limitation de puissance
- Pas de limite de taille de bateau
- Navigation de jour comme de nuit
- Jet-ski (de jour uniquement)
- Utilisation de la VHF (radio de bord) dans les eaux territoriales françaises

Pré-requis

- 16 ans minimum
- 10 H de formation théorique en présentiel
  Minimum légal : 5 H, dispensées par un formateur agréé.
- 3h30 de formation pratique minimum dont 2h00 à la barre

FORMATION THEORIQUE

1 - Connaissances générales de la navigation
2 – Règlementation relative au titre de conduite des bateaux de plaisance à moteur
3 – Le nombre de personnes ou la charge embarquée
4 – L'équipement de sécurité
5 – Droits d'utilisation de la VHF
6 – Protection de l'environnement, entretien, rejets

FORMATION PRATIQUE

La durée minimum de la formation par élève est de 3h30 (1h30 collective et 2h00 à la barre) pour un maximum d'élèves embarqués de 4.
La formation est assurée sur un bateau de 2021, un QUICKSILVER 705PH, très bien équipé et confortable quel que soit le temps. Grand écran GPS, sondeur, guindeau électrique etc... sont présents pour votre apprentissage.
Les accostages, les nœuds marins et la récupération d'un équipier n'auront plus de secret pour vous !
Un réfrigérateur et même des toilettes sont à votre disposition !
A savoir, si vous êtes déjà titulaire d'un premier permis bateau, vous serez exemptés de la formation pratique.

5 thèmes majeurs

1 – La sécurité du plaisancier individuel et collective
2 – Opportunité d'une sortie en mer en fonction de la météo, respect du balisage, identification des obstacles
3 – Responsabilité du chef de bord
4 – Conduite du bateau, mise en route, trajectoires, vitesse, arrêt, marche arrière et alignements
5 – Manœuvres. Accoster, appareiller d'un quai, prendre un coffre d'amarrage, mouiller l'ancre et récupérer un homme à la mer.